

## **Les Fraïches – 10 novembre**

Travaux : tout d'abord à La ville Volette pour la création d'un rond-point une réunion a eu lieu avec le département et la mairie ainsi qu'avec le voisinage pour échanger sur la configuration du lieu. On peut tout de même déjà avancer que la route VC2 passera derrière la maison au niveau du rond-point pour renforcer la sécurité.

Fibre : la fibre est en installation aux Fraïches et au quartier de la gare (priorité avec la Croix Bertrand). la finalisation de l'installation pour le quartier des Fraïches devrait se concrétiser entre 2019 et 2020.

Circulation : bonne nouvelle pour les riverains. Afin d'endiguer les problèmes de vitesse de circulation, la rue de la Clôture va être déclassé en 2020 de route départementale à route communale. Il y aura interdiction aux poids lourds de circuler (sauf livraison), la vitesse sera limitée à 70 km/h.

Poubelles : les poubelles sont parfois déplacées sur la voie publique. La solution serait la pose de conteneurs enterrés. Monsieur le Maire répond qu'en priorité les conteneurs seront installés dans le lotissement du Buchonnet. Le Maire précise que cet équipement avec ses 4 bacs enterrés correspond à un service pour environ 40 à 45 maisons. Ce type d'installation nécessite également qu'il n'y ait pas de réseau en dessous des - 3 m.

Désagrément chantier : les habitants sont gênés par des feux de palettes et des résidus de chantier qui sont dus à la construction des maisons du lotissement du Buchonnet. Mon-sieur le Maire rappelle l'obligation que tous les matériaux de chantier doivent être recyclés et que les déchetteries sont prévues à cet effet. Il est donc convenu que le policier municipal se rende sur place afin de prévenir ces incidents.

Concernant le repérage posé dans les champs du quartier, Monsieur le Maire indique qu'il s'agit en fait d'étude pour la ligne à haute tension qui sera prochainement enterrée